



PV du Conseil Municipal - Séance du 24 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juin à vingt heures,

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme BAS Christelle, Maire

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Ayant pris part à aux délibérations : 11

Date de la convocation : 20/06/2025

Séance ouverte à 20h00

Présents : MM. Mmes : **AUGIER** François, **BAS** Christelle, **CAVASIN** Margaret, **CLAVEL-GRABIT** Christophe, **DENISSE** Bruno, **GAUDRAY** Catherine, **GUERAUD-PINET** Pauline, **QUILLON** Fabrice, **RABATEL** Mickaël, **SAVOYAT** Karine, **VALDIVIA** Géraldine

Excusés : **DAVID** Jean-Noël, **GUILLOT-JEROME** Stéphane, **PETIT** Elodie,

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : **SAVOYAT** Karine

Ordre du jour

- Approbation CR du conseil précédent
- CR Commissions communales
- CR Commissions intercommunales
- Délibérations diverses :
 - Révision cout repas cantine
- Point divers :
 - Démarrage des travaux de Marlieu
 - Vidéo protection

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du compte-rendu de la dernière séance, les valide à l'unanimité des membres présents.

ADMINISTRATION GENERALE

DECISION MODIFICATIVE N°1

Madame le maire informe le Conseil Municipal qu'à la demande de la trésorerie, une Décision modificative est nécessaire pour le budget de la commune comme présentée ci-dessous.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2151 : Réseaux de voirie		33 257,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		33 257,00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		33 257,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement		33 257,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **VALIDE** cette proposition
- **DONNE** tout pouvoir à Mme le maire ou son 1^{er} adjoint pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

CR DES COMMISSIONS COMMUNALES

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERI SCOLAIRES

Cantine

Depuis plusieurs semaines des parents font parvenir des mails, et pour certains, des courriers en recommandé avec accusé de réception, dans lesquels ils accusent les agents de service (en nommant un agent en particulier) de maltraitance physique et psychologique sur les enfants.

Face à de telles accusations, le personnel a annoncé le vendredi 20 juin son souhait de faire valoir son droit de retrait.

La commune a contacté un avocat ainsi que le centre de gestion de l'Isère pour bénéficier de l'aide d'un psychologue pour protéger son personnel face à de tels agissements.

Modification du tarif des repas de cantine

Madame la Maire informe le Conseil municipal que le traiteur **API Restauration** a annoncé une nouvelle hausse du tarif des repas, d'un montant de **0,10 € TTC**.

En réponse à cette augmentation, Madame la Maire propose au Conseil municipal d'appliquer une hausse équivalente sur le tarif facturé aux familles, portant ainsi le prix du repas de **5,10 € à 5,20 €**. Ce prix inclus le repas préparé par le traiteur ainsi que des frais de garde durant la pause méridienne. En cas, d'inscription tardive, jusqu'à présent le tarif était majoré à 9,20 €. Mme le maire propose qu'il soit augmenté à 10 €

En raison d'une demande de l'équipe enseignante, Mme le maire propose qu'un tarif enseignant soit créé. Mme le Maire propose que le tarif soit fixé à 4 euros considérant que les frais de garde n'ont pas lieu d'être comptabilisés. Ce tarif sera applicable dès le 25 juin 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition de Madame la Maire ;
- **DÉCIDE** que le nouveau tarif enfant s'élèvera à 5,20 € par repas et sera en vigueur à compter du **1^{er} septembre 2025** ;
- **DÉCIDE** que le nouveau tarif enfant majoré s'élèvera à **10,00 €** par repas pour les inscriptions tardives (la veille ou le jour même) et sera en vigueur à compter du **1^{er} septembre 2025** ;
- **DÉCIDE** que le tarif enseignant s'élèvera à **4,00 €** et sera en vigueur à compter du **25 juin 2025**
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Personnel

Géraldine BERRIER (Atsem) nous a informé d'une absence prévue pour une intervention chirurgicale de mi-septembre à mi-décembre 2025 puis de mi-mars à mi-juin 2026.

Il est rappelé que, comme annoncé lors de la séance du 12 mai dernier, Laetitia ANDUJAR ne souhaite pas reconduire son contrat pour s'orienter sur un autre projet.

Ecole

Le dernier conseil d'école a eu lieu le 17 juin dernier.

Les effectifs : pour la rentrée prochaine il y aura 106 élèves dont seulement 8 PS.

Sécurité routière aux abords de l'école : des panneaux de sécurité routières dessinées par les enfants ont été présentés. Une réflexion est envisagée pour les afficher pour la rentrée, en prévoyant un éventuel roulement. Prévoir aussi un montage pour les mettre en avant dans le bulletin municipal.

AFFAIRES SOCIALES

Mutuelle communale

La prochaine permanence aura lieu le 23 juin 2025.

Ateliers pour les aînés

Les ateliers « Équilibre » auront lieu à l'Automne.

Les ateliers « Sommeil » se dérouleront dans l'Hiver.

L'atelier « Sécurité Routière » se déroulera le vendredi 27 juin.

VOIRIE

Travaux quartier de Marlieu

Seulement deux entreprises ont donné suite à la consultation : Eiffage et Guintoli.

L'offre de l'entreprise Eiffage était la plus intéressante : une notification de marché lui a été envoyée.

Entretien de voirie

Plusieurs devis ont été demandés. Les propositions seront affinées en fonction des besoins.

VIDEOSURVEILLANCE

La finalisation de l'installation doit se faire le 26 juin 2025.

La formation aura lieu le vendredi 04 juillet 2025

BATIMENTS COMMUNAUX

Terrains de Tennis

Des devis ont été demandés à Julien VERMOREL pour la réfection des murs des terrains de tennis. Après présentation de ceux-ci, des ajustements lui seront demandés.

Église

Un devis a été demandé à Geoffrey DURAND pour la réfection de l'œil de bœuf. Le devis s'élève à 6316 €

RESSOURCES HUMAINES

Chantier jeunes (été 2025)

3 jeunes ont été recrutés : 2 pour le service technique et 1 pour le service administratif.

Agent des Services techniques

Le contrat de Roger MAGALHAES a été prolongé de 3 mois, jusqu'au 23 septembre, avec SIMPLIC.

VIE ASSOCIATIVE

Boules de Montagnieu :

L'association des boulistes de Montagnieu demande à la commune une participation financière pour l'achat du sable pour la réfection des terrains de boules qui se situent derrière l'Église.

Les amis du Chatelard

L'association prévoit une manifestation pour les journées du patrimoine le 20 et 21 septembre prochain.

Une réunion de préparation aura lieu le jeudi 26 juin.

ACCA

Lors de l'assemblée générale, a été annoncé la reconduction de chaque manifestation.

Pour 2025, le Tir aux Pigeons aura lieu les 05, 06 et 07 septembre.

CR DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

EAUX ET ASSAINISSEMENT

Travaux de la STEP. La commission d'appel d'offre procèdera au dépouillement des offres reçues le 30 juin prochain.

Le début des travaux devrait débuter mi-septembre pour une durée d'environ quatre mois.

MOBILITE

Bilan du service ATCHOUM

112 conducteurs et 293 passagers

La commission propose d'approuver la convention relative à l'organisation d'un service de covoiturage solidaire entre la société ATCHOUM et la Communauté de communes des Vals du Dauphiné.

Durée : Jusqu'au 31 décembre 2026, reconductible tacitement jusqu'au 31 décembre 2028.

Prix : 28 512 € par an

Vélo Vals

- 20 VAE supplémentaires ont été achetés depuis avril 2025
- Une trentaine de vélos sont en location

Partenariat CC VDD – Solarcoop

Solarcoop est une société coopérative créée en avril 2021 par 21 personnes physiques et par les Centrales Villageoises du Pays Mornantais (CVPM) – Intervient à l'échelle nationale

Sa mission est de faciliter la mise en œuvre des installations solaires photovoltaïques chez les particuliers par des conseils et en assurant un parcours balisé, honnête et sans mauvaise surprise

L'Objet de la convention : Mettre en place une collaboration entre la CC VDD et Solarcoop pour favoriser l'installation de toitures photovoltaïques chez les particuliers en développant ensemble l'accompagnement déjà réalisé par SOLARCOOP – Durée de 3 ans

- Engagements des parties
 - o Solarcoop : accompagne les particuliers qui ont le projet de s'équiper d'une toiture photovoltaïque, met en relation les particuliers avec des installateurs de panneaux solaires si possible locaux, fournit aux VDD les supports nécessaires pour faciliter les actions de communication,
 - o CC VDD : assure la promotion de l'offre de SOLARCOOP, au moyen de ses outils de communication et lors des événements qui s'y prêtent, redirige les citoyens et citoyennes qui sollicitent des conseils sur le photovoltaïque vers Solarcoop
- Non responsabilité des VDD dans la recommandation par Solarcoop de l'installateur
- Pas de transaction financière entre les structures

Le partenariat a un intérêt en lien avec VDD Renov, proposer une offre de conseil complet et complémentaire sur l'énergie dans l'habitat au profit des habitants des VDD

La commission a proposé d'approuver le partenariat entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et Solarcoop, dans les termes de la convention cadre

TOURISME ET ANIMATIONS

Sentier de randonnée

Pour la commune de Montagnieu devraient être réalisés sur l'année 2025 l'installation d'un banc vers la croix du Bas avec un tableau d'interprétation.

Début juillet, une carte des circuits vélo sera disponible gratuitement dans les offices du Tourisme

Cinéma en Plein Air

Sur Montagnieu la séance aura lieu le 15 août sur la place de l'Église (avec un repli dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps). Le film diffusé sera « Chasse Gardée »

Championnat de France de Cyclisme

Dans le cadre de l'Accueil des Championnats de France de Cyclisme sur le territoire des Vals du Dauphiné (Espoirs en 2025 et Élites en 2026), une délégation va se rendre en Vendée fin juin où se dérouleront les Championnats Élites 2025

COMMISSION PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE

Renouvellement du Marché pour les Repas

Un appel d'offre va être lancé. Les objectifs sont d'intégrer les exigences du PAT (Projet Alimentaire Territorial) (éveil au goût, produits locaux, qualité gustative etc), revoir le coût et relocaliser la production des repas.

ALSH de Torchefelon : projet de réhabilitation

La réhabilitation porte sur le 415 m2 appartenant aux VDD et accueillant environ 70 enfants (une vingtaine de moins de 6 ans et une cinquantaine de plus de 6 ans) avec une ouverture en périscolaire et vacances.

Cette réhabilitation répond à deux ambitions : un meilleur confort d'usage et la mise aux normes du bâtiment en réponse aux demandes du SDIE (Schéma Directeur immobilier et Énergétique).

Début des travaux : septembre 2025, fin prévue : juin 2026 – la production des repas n'est pas interrompue et se fera toujours sur place.

ALSH de Cessieu : projet de travaux

Le projet est en cours d'élaboration avec la collaboration des services des VDD et les élus de Cessieu, avec, une nouvelle contrainte due à la norme PMI. Les 3-5 ans ne peuvent pas être accueillis dans l'école du village. L'ALSH de Cessieu accueille environ 60 enfants à ce jour.

La publication pour trouver un maître d'œuvre est imminente et la durée du chantier est estimée de 12 à 18 mois et les travaux devraient débuter avant la fin du mandat.

POINTS DIVERS

Frelons asiatiques : 537 fondatrices ont été capturées sur la commune de Montagnieu

Repas des vacances : il aura lieu le 04 juillet à 19h30 à la salle de l'AEP

PCS : rappel de la réunion du 08 juillet en mairie à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le maire clôt la séance à 22h50

Prochaine séance prévue :

Le 22 juillet 2025 à 20h00

Le maire
Christelle BAS

Le secrétaire de séance
Karine SAVOYAT